

L'enquête



© IULIA SOKOLOVSKA - SA.COM

Montpellier s'affirme comme hub central de la legaltech

▶ Du poids lourd structurant le marché aux start-ups déjà leaders sur leurs niches, Montpellier concentre une forte densité d'acteurs des technologies juridiques. Un positionnement stratégique à l'heure où l'intelligence artificielle bouleverse les métiers du droit et du chiffre.



Montpellier occupe une place de choix en France avec une forte concentration d'acteurs, depuis Septeo, aux start-up déjà matures et pour certaines leaders nationaux sur des marchés de niches.



Dans un rapport d'information publié fin 2024, le Sénat souligne l'opportunité économique que représente l'élosion d'un écosystème français des legaltech, ces éditeurs de logiciels et plateformes visant les métiers du droit (avocats, huissiers, notaires, directions juridiques) et du chiffre (experts-comptables, commissaires aux comptes). Le sujet est d'une actualité brûlante puisque, après une première vague d'équipement, une nouvelle génération de solutions à base d'intelligence artificielle (IA) générative déferle sur ces professions depuis 2024. Dans ce paysage, Montpellier occupe une place de choix avec une forte concentration d'acteurs, depuis Septeo, poids lourd du secteur valorisé à 3 milliards d'euros, aux start-up déjà matures et pour certaines leaders nationaux sur des marchés de niches, ou les jeunes pousses suivies par l'Incubateur du Barreau de Montpellier, l'un des trois pionniers en France.

LE POIDS HISTORIQUE DE SEPTEO

Jouissant de 36 ans d'antériorité auprès des avocats grâce à sa filiale historique Secib (fondée en 1989), figurant dans le top 10 des éditeurs français de logiciels, le groupe Septeo (3 200 salariés, CA 2024 : 420 M€) domine la legaltech en France aux côtés de Lefebvre Dalloz et LexisNexis. Il affiche 33 % de parts de marché chez les 75 000 avocats français, tout en étant un des leaders chez les notaires. Son poids croît grâce à une intense stratégie d'acquisitions : plus de 30 depuis 2021. L'une des dernières, en septembre, visait le parisien Bylaw, solution d'IA automatisant le traitement de données financières. « Nous suivons deux logiques. Nous acquérons une brique technologique complémentaire pour adresser toute la chaîne de production du droit. Ou bien, si nous l'avons déjà, pour prendre des parts de marché », analyse Hugues Galambrun, PDG. Septeo suit la même voie pour grandir en Europe, avec des rachats actant sa percée en Belgique et en Espagne. « Nous regardons désormais tous les pays, mais structurer une présence locale prend du temps, car il s'agit d'un marché très réglementé », souligne le dirigeant. Dans le sillage du géant héraultais prospère une flopée de leaders sectoriels.

Fondée en 2016 à Paris, LegalPlace (250 salariés, CA 2024 : 50 M€) a installé sa direction opérationnelle et son service support à Montpellier. Cette unité, passée de 3 à 100 salariés en cinq ans, a signé 30 embauches en 2025. Plateforme gérant tout ou partie des formalités de création d'entreprise, LegalPlace accompagne 10 % des TPE-PME naissant tous les mois. « Nous agrégeons le maximum de technologies pour offrir les tarifs les plus bas, sans nuire à la qualité : nous digitalisons les tâches chronophages tout en maintenant un accompagnement humain », décrit Mehdi Ouchallal, cofondateur de LegalPlace. De son côté, Axeptio (75 salariés) est une plateforme de gestion du consentement numérique. Elle équipe 130 000 sites web dans le monde, dont 80 000 en France, la plaçant au rang de leader chez les TPE-PME.

Devenue rentable, elle autofinance, sans lever de fonds, sa stratégie d'acquisitions. En 2025, le rachat du brésilien Adopt et du néerlandais CookieCode, et la création d'une filiale canadienne, ont assis sa stature internationale. « À travers notre solution, le RGPD devient un moyen de valoriser la conformité. Nous lançons une fonction présentant l'entreprise par vidéo : on transforme le consentement aux cookies en opportunité de communication », annonce le PDG, Romain Bessuges-Meusy.

ATTEINDRE LA TAILLE CRITIQUE

Pour sa part, Axiocap (40 salariés, CA 2024 : 5 M€) a conçu une plateforme blockchain sécurisant la gestion de l'actionnariat. En 2023, elle a ouvert son capital à Infogreffé, opérateur historique des registres légaux en France, pour amplifier son impact auprès



© BENVV

Hugues Galambrun dirige le groupe Septeo, qui affiche 33 % de parts de marché chez les avocats français.

L'ENQUÊTE



© IBM

L'édition 2025 du congrès Legaltech Innovation & Droit a réuni les 10 plus gros acteurs du secteur.



© GUILHEM CANAL

des métiers du droit et du chiffre : elle affiche 5 000 mandataires et 235 000 actionnaires utilisateurs. « La présence d'un actionnaire comme Infogreff est stratégique dans des secteurs où la confiance prime », note le PDG Simon de Charentenay. En rachetant Papeterie Financière, qui édite des imprimés légaux d'entreprises, en janvier, Axiocap a ajouté un métier traditionnel à son expertise numérique. « Les legaltech trop petites n'ont pas la capacité à produire des livrables pour les grands comptes. Mais Axiocap gère assez de volumes pour répondre à de grands appels d'offres bancaires, par exemple », poursuit-il. Cet automne, elle lancera un module IA assistant l'utilisateur en automatisant la tenue de registre, l'envoi de convocations, etc. Dans le panel des legaltech actuelles, une part de l'activité passe aussi par les solutions facilitant l'accès au droit. Depuis 2019, Qiiro (30 salariés, CA 2025 : 3 M€) s'est imposée comme la plateforme de référence pour les élus du CSE. Elle agrège de multiples briques technologiques (émission de PV, outils de



Valorisé à 3 milliards d'euros, le montpelliérain Septeo est la locomotive de la legaltech en France.

formation, d'audit...) pour renforcer son positionnement de guichet unique. « Fin 2025, nous lancerons Qiiro Expertise, un service dédié aux experts-comptables des CSE, les assistant sur toutes les consultations obligatoires », illustre son PDG Gaël Bill. Qiiro est déjà intégrée aux grandes plateformes d'avantages salariés (Edenred, Pluxee, HelloCSE...), mais veut aller plus vite : elle lèvera un million d'euros en janvier 2026 pour booster sa croissance, visant 7 millions d'euros de chiffre d'affaires d'ici 2027.

LE RÔLE MOTEUR DE L'INCUBATEUR

L'écosystème legaltech montpelliérain ne se résume pas à une juxtaposition d'entreprises. Sans être un cluster, il se distingue par le rôle d'animation endossé par deux acteurs locaux face au défi de la transformation se posant à ces métiers. D'une part, l'Incubateur du Barreau de Montpellier (IBM), un des plus anciens et sans doute le plus actif parmi la douzaine créée au sein des 165 barreaux de France. Depuis 2018, il a accompagné une quinzaine de start-up, dont Click'N'Justice (facilitant l'action en justice) et Audirect (fluidifiant les audiences). L'IBM organise aussi une dizaine d'événements par an. Le plus marquant est le Legaltech Innovation & Droit (LID), congrès annuel dont l'édition 2025 a réuni les 10 plus gros éditeurs français. « Nous avons créé le LID pour en faire le hub central des legaltech dans le Grand Sud », raconte Lyoma Kogiso, président de l'IBM,



© CGCB

« Après la santé, le droit, avec la legaltech, est un axe de croissance à Montpellier. »

Maxime Rosier, Montpellier Ville de Droit



annonçant un passage sur deux jours en 2026. Cette évolution touchera aussi l'incubateur, dont l'action d'accompagnement sera amplifiée. « Nous ferons toujours plus de conseils pour aider les projets des juristes, que ce soit la création d'une start-up, un programme d'innovation ou de reconversion », cite Lyoma Kogiso. D'autre part, l'association « Montpellier Ville de Droit » fédère la Faculté de droit, l'Ordre des avocats, et les Chambres des notaires et des commissaires de justice. Née en 2024, elle collabore avec l'IBM pour créer des synergies entre acteurs. « La santé est une piste de croissance pour Montpellier avec les medtech, mais le droit en ouvre une nouvelle avec les legaltech », affirme son président, Maxime Rosier. L'Ordre des experts-comptables Occitanie, quant à lui, s'appuie sur un référent numérique, Pierrick Belen. « À travers les actions de notre Commission sur la transformation digitale, nous présentons les nouveaux outils d'IA et les bonnes postures à adopter. 70 à 80 % de nos cabinets les testent actuellement sur des tâches basiques, et certains s'orientent vers des cas d'usage plus poussés », observe-t-il.

LEVER LES VERROUS PSYCHOLOGIQUES

La percée de la legaltech montpelliéraise s'inscrit dans un cadre fixé par le Sénat : assurer la souveraineté juridique alors qu'une faible proportion des modèles d'IA est française. Or les avocats, attachés à la confidentialité et à la maîtrise intellectuelle des dossiers, retardent parfois la décision de s'équiper. Face à ce constat, Septeo a créé en 2024 Septeo Brain, un laboratoire qui vise à déployer une IA sécurisée et maîtrisée, protégeant les données des professionnels



© AXIOCAP

Axiocap s'est adossée à Infogreffé en 2023.

et de leurs clients. « Septeo Brain permet de tester ces IA dans un environnement propriétaire, accessible aux professionnels du droit pour divers cas d'usage », commente Hugues Galambrun, rappelant que sur les 80 millions d'euros investis par Septeo en 2025, la moitié du budget porte sur l'IA. « L'IA permet aussi d'exploiter la data, véritable or noir d'un cabinet. Sa richesse est sa production documentaire, parfois vieille de plusieurs années. Nous la mettons au cœur de ses process », renchérit Christelle Petrucci, DG du pôle Legal de Septeo. Pour enfoncer le clou, le groupe lance la démarche Septeo Insights : une série d'événements thématiques pour créer une réflexion entre juristes, experts et leaders d'opinions dans l'IA. Après une session dédiée aux notaires en octobre, la prochaine sera réservée aux avocats, en décembre.

Anthony Rey

DE NOUVELLES FORMATIONS POUR FAIRE FACE AU DÉFI PROFESSIONNEL DE L'IA

Quel impact l'arrivée de l'IA aura-t-elle sur l'emploi dans les métiers du droit et du chiffre ? « Il est probable que les tâches de secrétariat juridique, confiées à des avocats juniors dans les cabinets, vont disparaître rapidement », se projette Simon de Charentenay, fondateur d'Axiocap. Sous cet angle, la formation des juristes devient un enjeu crucial, en conditionnant leur capacité à s'adapter à la nouvelle donne. Face à cet enjeu, la Faculté de droit de Montpellier lance, en lien avec l'Incubateur du Barreau, une « micro-certification » au niveau master donnant des compétences en IA à des étu-



© J.M.

La Faculté de droit lance, fin 2025, une micro-certification IA pour juristes.

dants ou, dans 80 % des cas, à des professionnels en formation continue. À raison de 32 heures de formation, elle s'articulera sur divers sujets tels que le fonctionnement des IA, la spécificité de l'IA générative, l'art du prompting, etc. « Il existe une forte demande des professionnels du droit, dont les avocats,

pour être formé à ces sujets. S'ils ne maîtrisent pas les nouveaux outils qui se développent dans la gestion des sources ou la gestion des cabinets, ils perdront leur capacité critique », justifie Malo Depincé, professeur à l'Université de Montpellier. Après sélection des candidats, la première session de

formation se tiendra en distanciel en décembre 2025, avant une première promo sortante prévue en mai 2026, soit une trentaine d'étudiants. À noter que ce nouveau diplôme sera le niveau le plus élevé dans une démarche globale : la Faculté de droit va développer une formation complète à la pratique de l'IA pour tous ses étudiants, de la première année jusqu'au niveau master. « On voit en France des diplômes apparaître, comme des masters en IA, mais aucune faculté n'a pour l'heure mis en place de formation aussi vaste qu'à Montpellier », insiste Malo Depincé.

Anthony Rey